



HAL
open science

De puis à depuis : préfixation et évolution sémantique

Benjamin Fagard

► **To cite this version:**

Benjamin Fagard. De puis à depuis : préfixation et évolution sémantique. Presses Universitaires de Nancy. Études sur le changement linguistique du français, pp.129-143, 2007. halshs-01242174

HAL Id: halshs-01242174

<https://shs.hal.science/halshs-01242174>

Submitted on 11 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De *puis* à *depuis* : préfixation et évolution sémantique

Benjamin Fagard

Université Paris 7 & Università Roma 3

1. Introduction

Le passage du latin aux langues romanes a été accompagné de nombreux bouleversements linguistiques. En ce qui concerne le lexique, une partie des modifications et de la différenciation subséquente des langues romanes a résulté d'apports extérieurs : emprunts aux langues germaniques, à l'arabe, au slave. Mais les marges du lexique et de la grammaire, comme les morphèmes prépositionnels, ne sont que rarement touchées par le phénomène de l'emprunt, comme le montre bien d'ailleurs l'étude comparée des systèmes prépositionnels romans ; seuls quelques morphèmes sur plusieurs centaines sont issus d'emprunts : l'ibéro-roman *hasta* et *até* de arabe *hatta*, le roumain *na* du slave et *başca* du turc (pour l'héritage prépositionnel du français, voir Goyens et De Mulder 2002 : 187, Nyrop 1936 : 314). Pourtant les paradigmes prépositionnels se sont largement renouvelés du latin aux langues romanes, non par emprunt mais par grammaticalisation et par dérivation.

La dérivation sur bases prépositionnelles et adverbiales en ancien et moyen français, en particulier, est un phénomène intéressant, car il a entraîné la formation à cette époque de nombreuses variantes qui disparaissent finalement, au plus tard en français postclassique. Nous étudierons ici un cas particulier de ce renouvellement par dérivation : la formation de diverses prépositions sur la base *puis*, entre l'ancien français et le français classique. Nous tenterons ici d'en fournir une illustration et éventuellement d'en expliquer les causes.

Pour cela, nous proposerons en premier lieu une mise au point sur les prépositions formées sur la base *post* en français et dans les autres langues anciennes, en étudiant les diverses explications possibles de ce phénomène.

Nous présenterons dans une seconde partie les emplois de *puis* et ceux des prépositions qui en sont tirées tels que nous avons pu les établir à partir d'une étude de corpus, dont nous exposerons la méthode. Dans un dernier temps, nous

montrons l'apport sémantique des préfixes et la dynamique du remplacement.

2. Le phénomène de préfixation : le cas de *post* dans les langues romanes

Nous poserons en premier lieu la question de la motivation de la préfixation, étant bien entendu qu'il s'agit là d'un vaste problème, que nous n'avons pas la prétention de résoudre ici¹ – nous nous limiterons d'abord à montrer l'étendue du phénomène pour *puis* et ses correspondants romans : nous verrons ainsi que ce phénomène est d'importance, d'autant que le cas des dérivés de *post* n'est pas isolé (cf. Fagard 2004, 2002). Il serait donc intéressant de parvenir à en fournir, sinon une explication, du moins une description, ainsi qu'une analyse de ses conséquences sur la forme du paradigme et le sémantisme de chacun de ses membres.

Nous examinerons ensuite brièvement diverses motivations possibles de ce phénomène : sémantique, syntaxique, phonétique.

2.1. Dérivés gallo-romans de *post*

En très ancien français, la seule unité lexicale formée sur la racine latine *post* est *puis*, présente dans les textes avec diverses graphies et avec deux emplois concurrents, l'emploi adverbial d'origine² et l'emploi prépositionnel, qui se trouve dans nos corpus jusque vers 1630, comme on le voit en (1) :

- (1) *Nostre pauvre ville d'Aix est entrée en sa premiere quarantaine de purification puis le 27me du moys passé* (Nicolas de Peiresc, *Lettres aux frères Dupuy*, 1631, p.245).

On trouve également la forme *pos*, dans la *Passion* de Clermont-Ferrand (peut-être donc un provençalisme), comme en (2), mais elle n'est pas attestée dans les textes postérieurs :

- (2) *Alques vos ai deit de raizon que Jesús fez pos passion* (*Passion*, 10^{ème} siècle).

Dès le 13^e siècle, et jusqu'en français classique, apparaissent diverses variantes préfixées : *depuis* dès le 12^e selon les

¹ Ce sera là un des points de notre thèse, qui porte sur l'évolution sémantique des prépositions spatiales en français et dans les langues romanes.

² D'origine parce que le morphème *post* est d'abord adverbial, mais aussi parce que la grammaticalisation transforme les adverbes en prépositions : on se référera à Hopper et Traugott (1993 : 6), à Svorou (1994 : 113-114), ou encore à Amiot et De Mulder (2002 : 258).

dictionnaires, dès 1300 dans nos corpus. La forme *despuis* apparaît dès 1310 selon les dictionnaires, dès le 14^e dans nos corpus.

Les formes *empuis*, *ampuis* apparaissent dès le 13^e selon les dictionnaires (pas d'occurrence dans nos corpus). Enfin, on trouve également plusieurs formes avec particule de renforcement, comme *tres puis*, dès le 12^e selon les dictionnaires (pas d'occurrence dans nos corpus), ou bien *de puis*, qui apparaît sporadiquement dans nos corpus à partir du 14^e siècle, mais n'est réellement employé qu'au 17^e siècle, comme en (3) :

(3) *Elles ont esté seulement de puis cent ans en ça découvertes* (Estienne Pasquier, *Lettres familières*, 1631, 56-58).

Enfin, en français classique, on trouve également les variantes régionales *deens pueis*, *de depuis*, *du depuis* (à partir du 16^e siècle), qui semblent davantage tenir de la locution prépositionnelle, comme en témoignent indirectement leur graphie et leur fréquence faible. Elles ne sont pas attestées dans nos corpus.

D'autre part, on trouve quelques variantes avec préfixation qui ne semblent pas avoir d'emplois prépositionnels, étant uniquement adverbiales, comme *dempuis* en (4) (attesté à partir de 1302 selon les dictionnaires, une seule occurrence dans nos corpus) :

(4) *Dempuis ne vy la pareille journee* (Jean Meschinot, *Les lunettes des princes*, 1461, 17).

On voit donc une certaine profusion dans la formation de dérivés ou de locutions, à l'aide d'un nombre restreint d'outils prépositionnels et/ou adverbiaux (particulièrement *à*, *de*, *en* et *par*, cf. Marchello-Nizia 1979 : 260 ; Buridant 2000).

2.2 Dérivés romans de *post*

Ce phénomène n'est en rien limité au français : on trouve dans les anciennes langues romanes une multiplicité de variantes formées par dérivation sur la racine *post(-ea/-ius)*. L'élément le plus remarquable de cette évolution est le parallélisme qui existe entre ces langues : les formes préfixées ne sont pas héritées du latin, et pourtant leur apparition se vérifie dans toutes les langues romanes prises en compte ici, à partir du 12^e siècle, comme on le voit dans le tableau 1³.

³ Ce tableau vise à donner une idée globale de la variabilité morphologique de la construction étudiée, pour les morphèmes prépositionnels et adverbiaux. Nous n'avons donc cherché ni à être exhaustif, ni à donner une idée de l'évolution chronologique de ces diverses dérivations.

Tableau 1
Dérivés romans de *post(-ea/-ius)*

Préfixe	ad/ab	de	in	de ex	∅
espagnol		<i>depués</i>	<i>empós</i>	<i>después</i>	<i>pues</i>
galicien	<i>apus</i>				
italien	<i>appo</i>	<i>dopo, dipoi</i>	<i>in poi</i>		<i>poi</i>
occitan	<i>apost</i>	<i>depueis</i>			<i>pois</i>
portugais	<i>após</i>	<i>depois,</i> <i>depós</i>			<i>pois</i>
français		<i>depuis</i>	<i>empuis</i>	<i>despuis</i>	<i>pos, puis</i>

On remarquera que ces variantes sont, comme en ancien français, constituées par préfixation en *de-*, *a(b)-*, *in-*, *ex-* de la base *post(-ea/-ius)*. Elles sont presque toutes constituées par préfixation “simple”, c’est-à-dire par l’adjonction d’un seul préfixe. Les seules exceptions à cette règle sont *despuis* (*de-* et *ex-*) en français et *después* (id.) en espagnol, alors que c’est là un phénomène récurrent dans l’évolution des prépositions des langues romanes (voir par exemple pour le français les formes *dedevers*, *pardevers*, *dedejouste*).

On voit ainsi que le phénomène d’extension paradigmatique ou de renforcement par préfixations diverses qui caractérise l’évolution de *puis* en ancien français est loin d’être un cas isolé au sein des langues romanes. Sans constituer la preuve de la nécessité de cette évolution, ce parallélisme frappant montre l’intérêt qu’il y a à étudier ce phénomène.

2.3. Peut-on motiver ces dérivations ?

On peut se demander s’il est possible de fournir une explication, ou mieux de découvrir une motivation à ce phénomène de préfixation. Nous tenterons de le faire en considérant diverses motivations possibles, ayant trait à différents aspects du langage : phonologie, sémantique, syntaxe.

2.3.1. Phonologie

Certaines évolutions phonétiques vont dans le sens exactement opposé aux lois générales qui les gouvernent. Il s’agit des cas d’évolution par hypercorrection, par *prévention*, lorsque par exemple un phonème en voie de disparition se trouve renforcé “artificiellement”.

On pourrait formuler l’hypothèse qu’il s’agit ici d’un phénomène analogue. Il aurait plusieurs causes : le gabarit (ou poids phonétique) d’un mot a toujours tendance à diminuer ; les prépositions sont par nature des mots le plus souvent courts et

non accentués (atones) ; les mots uni- ou biphonémiques ont tendance à être considérés comme des éléments purement grammaticaux. La réduction des prépositions “très grammaticalisées” comme *de*, *ad*, *in* ne viole pas ces principes ; mais pour celle des autres prépositions, plus proches du lexique, c’est peut-être le cas. On peut alors se demander si le phénomène global de préfixation des éléments de relation, et en particulier des prépositions, ne tire pas aussi de là son origine.

On ne peut jamais dire pour un morphème donné s’il a été préfixé parce que trop court, mais la fréquence de la préfixation des prépositions en ancien et moyen français (comme en latin vulgaire, et comme d’ailleurs de l’indo-européen au latin archaïque) peut probablement s’expliquer *en partie* ainsi.

2.3.2. Sémantique

On peut penser que la préfixation a eu pour origine un obscurcissement du sens de la forme simple *puis*, l’obscurcissement lui-même étant causé par son extension sémantique. Celui-ci aurait entraîné un besoin de reclarification, de renforcement sémantique du morphème en question, effectué sous forme de préfixation.

On remarquera de plus que le sens ajouté par les préfixes, dans le cas de *puis*, contient presque toujours la notion de *point de départ* (voir *de*, *ab*, *ex*) : les préfixations en *par-* sont absentes, celles en *in-* sont rares, alors qu’elles sont attestées par ailleurs en liaison avec d’autres radicaux. Cela confirmerait l’idée d’un renforcement sémantique ciblé.

Enfin, nos recherches sur corpus montrent que la coordination (*puis/depuis ... jusque*) se trouve surtout avec les prépositions renforcées, ce qui semble indiquer que la notion de point de départ (facilitant l’adjonction subséquente de *jusque*, qui détermine le point final du parcours) a été renforcée par la préfixation. On le voit bien dans le tableau 2 :

Tableau 2

Présence de *jusques* (*dusques*, *jusqu’à...*) en pourcentage des occurrences, dans le corpus (11^e-16^e siècles) :

suivi de <i>jusques</i> :	non	oui
<i>puis</i>	94,44	5,56
<i>depuis</i>	81,17	18,83
<i>despuis</i>	79,10	20,90

3. Syntaxe

La motivation d'un tel phénomène peut également être syntaxique. La préfixation a eu en effet pour résultat de renforcer les capacités du morphème de départ à jouer un rôle de relateur, comme l'ont montré nos études de corpus : les dérivés de *puis* ont des emplois adverbiaux et prépositionnels, mais proportionnellement davantage d'emplois prépositionnels que la forme simple. De plus, la forme ayant survécu au long terme comme préposition, *depuis*, est une forme préfixée, tandis que la forme simple n'a conservé jusqu'en français moderne que ses emplois adverbiaux. On peut donc se demander si le renforcement morphologique n'avait pas pour but ce marquage iconique du rôle de relateur, permettant de le différencier de l'adverbe.

Un argument supplémentaire allant dans ce sens peut s'obtenir en comparant les emplois prépositionnels et adverbiaux de *puis* avec ceux d'un autre morphème de sens proche, l'adverbe et préposition *après*. Comme on le voit d'après le tableau suivant, *après* présente relativement bien plus d'emplois prépositionnels que *puis*, or il n'a pas été renforcé à cette époque par préfixation.

Tableau 3
Fréquences comparées de *puis* et *après* dans la BFM

Nombre d'occurrences	Tous emplois	Emplois prépositionnels	Pourcentage d'emplois prépositionnels
<i>puis</i>	5179	125	2,5
<i>après</i>	2781	1209	45

Cela ne reste cependant qu'une hypothèse, que ces quelques arguments ne suffisent pas à établir avec certitude. Pour conclure cette réflexion sur les causes de la préfixation, on retiendra ici que la préfixation des prépositions entre le latin et les langues romanes peut s'expliquer à la lumière de l'ensemble de ces facteurs⁴.

⁴ Nous avons ici laissé de côté le facteur stylistique, car nos études de corpus montrent que les emplois de *depuis* dans les textes en vers sont très rares en ancien et moyen français (8 occurrences dans les textes en vers pour 392 dans les textes en prose), tandis qu'il n'y en a aucune de *despuis* – le mètre ne peut donc pas expliquer le succès de ces formes.

3. Préfixation et sémantisme

3.1. Méthode, définitions sémantiques

Nous présentons dans cette section les résultats de l'analyse sémantique que nous avons faite des prépositions *puis*, *depuis* et *despuis*. Avant toute chose, nous exposons ici nos corpus et nos critères d'analyse.

Nous avons utilisé trois corpus : la Base du Français Médiéval (ICAR, ENS-LSH & CNRS), la base du Dictionnaire du Moyen Français (ATILF) et la base Frantext (id.), soit près de 4000 textes au total, répartis du 11^e au 20^e siècle, et comprenant des textes assez variés du point de vue du genre, ce qui permet d'éviter les biais linguistiques trop forts (régionalismes, styles, langages spécialisés). Pour Frantext, cependant, nous avons choisi une partition du corpus, ne prenant que les romans jusqu'au 18^e siècle, et au 20^e siècles, afin d'obtenir un corpus de taille raisonnable.

Notre analyse sémantique consiste à traiter les occurrences dans le contexte de quelques phrases, afin de déterminer pour chacune d'elles le sens de la préposition. Nous distinguerons ici principalement trois types d'emplois : temporels, spatiaux et conceptuels ; au sein des emplois temporels, nous distinguerons les emplois avec sens de postériorité et ceux où s'ajoute la notion de point de départ.

Les emplois définis ici sont les suivants : (1) temporel, avec sens (a) "après" ou (b) "depuis" ; (2) sens spatial ; (3) sens conceptuels, soit logique (énumération) soit énonciatif (repérage dans un texte). Nous en donnerons des exemples ci-dessous. Nous faisons ici l'hypothèse que les emplois de type 2 et 3 sont le résultat d'une projection sur différents axes – ceux de l'espace, de l'énumération, du texte – de la représentation sur l'axe temporel du sens lb.

3.2. Sémantisme de *puis*⁵

Nous donnons ici quelques exemples des principaux emplois de la préposition *puis*. Nous commencerons par ceux qu'elle avait avant l'apparition des dérivés, donc jusqu'au 12^e siècle.

On trouve des emplois temporels, avec le sens "depuis", et un sens comparatif :

(5) *Puis icel tens que Deus nus vint salver, Nostra anceisur
ourent cristientét, Si fut un sire de Rome la cité ; Rices*

⁵ Dans cette section, les dates proposées pour l'apparition des divers emplois, de *puis* ou de ses dérivés, sont celles du corpus.

hom fud, de grant nobilité (La vie de saint Alexis, mi 11^e, v. 11).

ou “après”, avec un sens ponctuel :

- (6) *Ed enpur fei m'en esteie penét, **Puis mun decés en fusses enorét** (ibid., v.405).*

Le régime peut représenter une durée :

- (7) ***Puis les trent'anz** ne revint cil (Le Voyage de Saint Brendan, 1112, v. 1581).*

Comme noté ci-dessus, la préposition peut entrer dans une structure coordonnée *puis ... jusque/dusque(s)* :

- (8) *Bestes qui sont prises en damage a garde fete, – si comme en taillis, ou en vignes ou tans qu'etes sont defendues, ou en prés **puis mi mars dusques a tant qu'il sont fauchié**, ou en bles, ou en mars, – doivent .LX. s. d'amende (Philippe de Beaumanoir, Coutumes de Beauvaisis, 1283, 445).*

A partir du 14^e siècle, *puis* a également des emplois spatiaux :

- (9) *il bouta (sadite femme) entre sa houpelande et son jupon, et en cest estat la porta **puis ladite ville de Paris jusques à Pontoise** (Registre criminel du Châtelet, t. 2, 1389, 364).*

et des emplois contextuels, avec un sens logique, qui n'apparaissent dans nos corpus qu'au 17^e siècle :

- (10) *Je vous prie d'en faire transcrire le desnombrement par Quentin sur vostre inventaire, puis le premier jusques au dernier (Nicolas de Peiresc, Lettres aux frères Dupuy, 1631, 303).*

3.3. Emplois de *depuis* et *despuis*

La préposition *depuis* a des emplois temporels très proches de ceux de *puis* ; on peut noter cependant qu'elle a développé très rapidement d'autres emplois, notamment spatiaux, qui seront vite repris par *puis*, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Ainsi, on trouve dès 1330 des emplois temporels, coordonnés ou non avec *jusque(s)* :

- (11) *le signeur de Biaumont (...) li recorda tout l'estat de son pais et comment on s'i estoit porté **depuis son departement** (Froissart, Chroniques, 1369-1377, 399).*

On trouve également des emplois spatiaux, toujours coordonnés :

- (12) *Pour ce commanda le roy que l'en cloussit nostre ost de fossés par devers Damiete **depuis le fleuve de Damiete jusques au flum de Rexi** (Jean de Joinville, La vie de saint Louis, 1298-1309, 197).*

du moins au départ, car cette obligation disparaît à partir de 1350 :

- (13) *Dedens celle tour avoit quatre dragons fiers et orribles, et apparoient depuis le piz en amont et avaient le dos li uns encontre l'autre* (Roman de Berinus, 1350, 112-113).

On remarquera qu'il reste alors une notion de point final de la trajectoire, mais qu'il perd en précision, ne devenant qu'une vague direction.

On trouve enfin des emplois contextuels, avec un sens logique :

- (14) *Si je sçavois crayonner, je vous mettrois icy toutes les mesures qu'il m'a montrees qui consistent en de petits cuivres ronds, percez, depuis la grosseur d'une ligne qui est la plus petite, jusques à celle d'un pouce en diametre qui est la plus grosse* (Le Père Marin Mersenne, *Correspondance*, t. 4, 1634, 254).

ou un sens énonciatif :

- (15) *Et le lundi IXme jour de may au matin, elle me a voit recité ce que dit est depuis la clause qui se commence, "Et pour ce que tu dis etc."* (Jean Juvénal des Ursins, *Audite celi*, 1435, 198).

Despuis :

La préposition *despuis* a des emplois identiques à ceux de *depuis*. On trouve donc des emplois temporels avec sens "depuis", que le régime de la préposition soit une durée, ou bien une date (ou tout élément assimilable : événement, etc.) :

- (16) *ce qui est advenu despuis dix ans et par où la puissance de Dieu deveroit estre bien congneüe et entendue* (Commynes, *Mémoires*, t. 3, 1489, 299).
- (17) *la rivière couroit entre nous et eulx, qui estoit bien creüe despuis le jour precedant* (Commynes, *Mémoires*, t. 3, 1489, 197).

des emplois temporels avec sens "après" (plus ou moins nettement différent de "depuis") :

- (18) *Despuis ces deux cruaultéz, vesquit en grant paour et suspicion* (ibid., 295-296).

Elle a également des emplois spatiaux, comme *depuis*, d'abord en coordination avec *jusques*, dès le 14^e siècle :

- (19) *Et, quant voudra lever le parement, si garde, tant d'un costé comme de l'autre, que le cuir tiegne aux costés dou cerf tres tout droit, despuis le milieu de l'espaule jusques aux flans, au dessoubz des longes bas* (Gaston Phébus, *Livre de chasse*, 1387, 178).

Elle a enfin quelques rares emplois conceptuels, toujours avec le sens d'énumération.

Nous avons donc vu dans cette section que les emplois des prépositions *puis*, *depuis* et *despuis* sont très proches, au point qu'il est difficile de les distinguer mais surtout de comprendre la dynamique du remplacement et des influences sémantiques des unes sur les autres sans faire appel à la diachronie. C'est ce que nous allons faire dans la section suivante.

4. Évolution sémantique : remplacement ou renouvellement ?

Nous nous attacherons, dans cette dernière partie, à montrer l'évolution, les changements en diachronie de l'ensemble [*puis-depuis-despuis*]. Nous chercherons donc à en saisir la dynamique, en étudiant d'abord la vitesse du remplacement de *puis* prépositionnel par *despuis* et surtout *depuis*. Nous verrons ensuite plus en détail que dans la section précédente l'évolution du sémantisme, non d'une des prépositions, mais de l'ensemble, afin de déterminer précisément l'impact global de la préfixation sur l'évolution sémantique.

4.1. Un remplacement "rapide"

Alors que *puis* est la seule préposition fondée sur la racine *post* en ancien français, elle a tout à fait laissé la place à *depuis* dès le français classique. Que se passe-t-il en moyen français ? Le remplacement est-il immédiat ou s'étale-t-il sur plusieurs siècles ?

Comme le montrent le graphique 1 et le tableau 4, le remplacement est relativement lent, puisqu'on trouve encore des emplois prépositionnels de *puis* au 17^e siècle. Son rythme varie cependant beaucoup, et on peut remarquer que le 14^e siècle est une période de changement rapide, où l'équilibre s'inverse totalement, puisque l'on passe d'une présence nulle de *depuis* dans le corpus au 13^e siècle à une majorité très nette (*depuis* 6 à 7 fois plus fréquent que *puis*, et plus de 20 fois plus fréquent que *despuis*) au 15^e siècle.

Graphique 1

Nombre d'occurrences prépositionnelles de chaque forme,
du 11^e au 20^e siècles

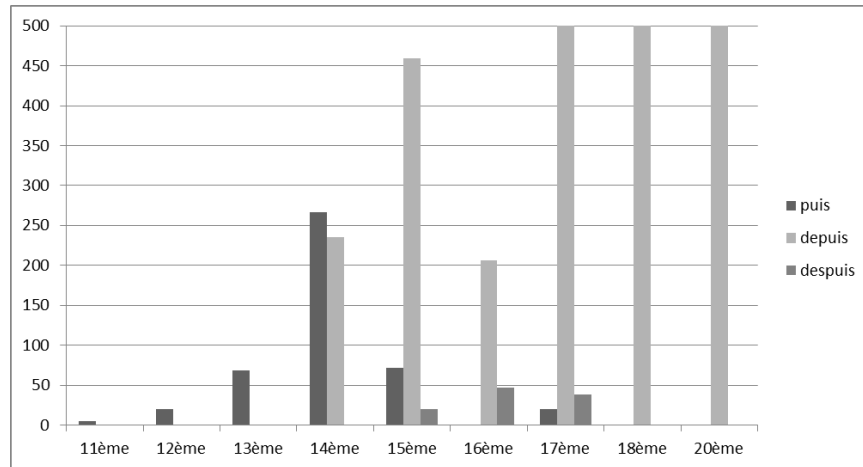


Tableau 4

Nombre d'occurrences prépositionnelles de chaque forme,
du 11^e au 20^e siècle

siècle	<i>puis</i>	<i>depuis</i>	<i>despuis</i>
11 ^e	5	0	0
12 ^e	20	0	0
13 ^e	68	0	0
14 ^e	267	235	1
15 ^e	72	459	20
16 ^e	0	206	47
17 ^e	20	2687	38
18 ^e	0	6122	0
20 ^e	0	4474	0
total	452	14183	106

On peut donc résumer l'évolution "quantitative" du groupe de prépositions étudié comme suit : après la période où *puis* est seul représenté, on trouve une première phase où apparaissent plusieurs variantes, dont le taux d'emploi est très bas : cela se produit au 13^e siècle, et au début du 14^e siècle. Dans une deuxième phase se fait la sélection de deux des variantes, *depuis* et *despuis*, qui atteignent un niveau d'emploi comparable à celui de *puis* : cela se produit aux 14^e et 15^e siècles. Dans la dernière phase de concurrence, l'emploi de *puis* et *despuis* est encore possible mais de plus en plus rare, *depuis* domine désormais : ce sont les 16^e et 17^e siècles.

Comme on le voit, la phase de remplacement proprement dite est la deuxième ; elle est très rapide (moins de deux siècles). Dès le 14^e siècle, par exemple, on trouve des exemples de coexistence dans une même phrase de *puis* adverbial et *depuis* prépositionnel, comme en (20) :

(20) *Puis doit fendre le cerf depuis endroit la guele tout au long par dessus le ventre* (Gaston Phébus, *ibid.*, 177-178).

Mais la coexistence des emplois prépositionnels de diverses formes à sens proche voire équivalent *s'étale sur cinq siècles*.

4.2. Apport sémantique initial

Afin de comprendre la dynamique de la substitution de *depuis* à *puis*, il faut également étudier l'évolution sémantique associée à ce remplacement. Comme nous l'avons noté ci-dessus, la préposition *puis* n'a pas d'emplois autres que temporels avant l'arrivée des formes dérivées. Il est assez clair que **le développement des sens spatiaux et conceptuels de *puis* est le résultat d'une influence des formes dérivées** qui, elles, présentent ces emplois dès leur apparition, comme le montre le tableau 5, qui résume l'évolution sémantique de *puis* jusqu'à l'arrivée (inclusive) des formes dérivées.

Tableau 5

Evolution sémantique de *puis* du 11^e au 14^e siècle, et sémantisme des prépositions *depuis* et *despuis* au 14^e siècle (en pourcentage ; emplois temporels "tpl" et spatiaux "sp")

siècle	<i>puis</i>		<i>depuis</i>		<i>despuis</i>	
	tpl	sp	tpl	sp	tpl	sp
11 ^e	100	0				
12 ^e	100	0				
13 ^e	100	0				
14 ^e	98	2	90,6	9,4	0	100

On voit bien ici, non seulement que les emplois de *puis* avant le 14^e sont toujours temporels, mais encore que ses emplois spatiaux au 14^e sont relativement bien moins fréquents (2%) que ceux de *depuis* (plus de 10%) ou de *despuis* (une seule occurrence, à valeur spatiale).

On peut donc formuler l'hypothèse que les préfixes permettent l'évolution du sémantisme de l'ensemble, apportant la projection à l'axe spatial. Il est intéressant à cette occasion de voir que Haspelmath (1997 : 141-142) cite *depuis* comme véritable contre-exemple de la thèse selon laquelle l'évolution sémantique de l'espace au temps est unidirectionnelle. Selon

nous, *depuis* n'est pas un contre-exemple : l'évolution sémantique n'est pas spontanée mais provoquée par la dérivation morphologique en *de-*, qui apporte un sens spatial à la racine.

4.3. Sémantisme : de *puis* à *depuis*

Nous avons vu que le sens de *puis* est modifié par l'apport sémantique des préfixes ; nous savons également que c'est *depuis* qui conserve des emplois prépositionnels jusqu'en français moderne. La question ici est double : d'autres emplois sont-ils apparus par la suite ? Mais surtout, ces emplois "nouveaux" ont-ils survécu jusqu'en français moderne ?

Le tableau 6 présente l'évolution sémantique de *puis*, *depuis* et *despuis* aux 14^e et 15^e siècles, soit dans la période de "concurrence forte" (deuxième période).

Tableau 6

Evolution du sémantisme des prépositions *puis*, *depuis* et *despuis*, du 14^e au 15^e siècles (en pourcentage ; emplois temporels "tpl", d'énumération "én", spatiaux "sp", énonciatifs "énc")

siècle	<i>puis</i>			<i>depuis</i>				<i>despuis</i>		
	tpl	én	sp	tpl	én	énc	sp	tpl	én	sp
14 ^e	98	0	2	90,6	0	0	9,4	0	0	100
15 ^e	100	0	0	86,6	1,2	0,5	11,8	94,7	0	5,3

Comme on le voit ici, *depuis* a des emplois nettement plus diversifiés que les deux autres formes. Non seulement les emplois spatiaux de *depuis* sont nettement plus fréquents aux 14^e-15^e siècles que pour *puis* et *despuis*, mais on trouve également des emplois conceptuels au 15^e siècle, ce qui n'est pas le cas pour les deux autres prépositions.

Notre dernier tableau d'évolution sémantique montre cependant que ce développement de nouveaux emplois n'a pas survécu à la fin de la concurrence : dès le 17^e siècle, les emplois non temporels deviennent à peu près inexistantes, et reculent progressivement jusqu'à moins de 4% des emplois au 20^e siècle⁶.

⁶ Nous ne présentons ici que des résultats partiels pour le français postclassique, notre but étant surtout de voir le contraste entre français classique et français moderne.

Tableau 7

Évolution du sémantisme des prépositions *puis*, *depuis* et *despuis*, du 16^e au 20^e siècles (en pourcentage ; cf. tableau 6)

siècle	<i>puis</i>			<i>depuis</i>			<i>despuis</i>			
	tpl	én	sp	tpl	én	énc	sp	tpl	én	sp
16 ^e				85,8	1	1	12,3	93,5	2,2	4,3
17 ^e	80	20	0	94,3	0,9	0,5	4,2	94,6	2,7	2,7
18 ^e				95,9	1,2	0,1	2,8			
20 ^e				96,2	0,9	0,2	2,8			

Le résultat de cette évolution est donc que le *depuis* du français moderne a des emplois très proches, en définitive, de ceux de *puis* en ancien français, la différence principale étant que le sens “après” a été naturellement effacé par l’adjonction du préfixe *de-*, qui apportait ou renforçait dans le dérivé la notion de point de départ.

On peut se demander à ce sujet si le développement d’emplois distincts de ceux de *puis* pendant la phase de concurrence n’est pas liée à *une tendance naturelle vers la différenciation* de morphèmes proches à la fois par la forme et par le sens, comme nous avons pu l’observer dans le cas des prépositions *vers*, *envers*, *devers* et *pardevers* (Fagard 2002).

Conclusion

Nous avons ici présenté en détail les étapes et le fonctionnement d’un phénomène complexe, qui tient davantage du remplacement que du renouvellement, étant donné le peu d’évolution sémantique associée à la substitution de *depuis* à *puis*, qui s’est effectuée entre le 13^e et le 17^e siècles en français.

On pourra s’intéresser à la question de la **motivation** de cette préfixation, phénomène très courant dans l’évolution linguistique, du moins des langues indo-européennes, en particulier pour les morphèmes grammaticaux (et péri-grammaticaux). On voit ainsi en français les paires [adverbe/préposition] qui se sont formées à l’issue de ces renforcements : *sous/dessous*, *sur/dessus* (avec une variation due à la double origine *super/sursum*), *dans/dedans*. On ne peut pas simplement affirmer que l’ajout du *de-* constitue une “prépositionnalisation”, puisque dans certaines paires c’est le résultat inverse que l’on trouve (en particulier pour *dans* préposition, *dedans* adverbe ; mais on remarquera ici que *dans* est de toute manière déjà constitué de *de + enz* < latin *intus*), tandis que dans d’autres paires seul un élément a survécu

(*vers/devers*, attesté encore en français moderne uniquement dans *par devers*).

Bibliographie

- AMIOT D. & DE MULDER W. (2002), “De l’adverbe au préfixe en passant par la préposition : un phénomène de grammaticalisation ?”, *Linguisticae Investigationes*, 25:2, 247-273.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l’ancien français*. Paris, Sédès.
- FAGARD B. (2002), “Évolution sémantique des prépositions spatiales de l’ancien au moyen français”, *Linguisticae Investigationes*, 25:2, 311-338.
- FAGARD B. (2004), “Après : de l’espace au temps, la sémantique en diachronie”. In Soares da Silva A., Torres A & Gonçalves M. (eds), *Linguagem, cultura e cognição*, Coimbra, Almedina, t. 1, 231-246.
- GODEFROY F. (1880), *Dictionnaire de l’ancienne langue française*, Paris, Champion.
- GOYENS M. & DE MULDER W. (2002), présentation du volume, *Linguisticae Investigationes*, 25:2, 185-203.
- HASPELMATH M. (1997), *From space to time: temporal adverbials in the world’s languages*, Berlin, Lincom Europa.
- HOPPER P. & TRAUGOTT E. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MARCHELLO-NIZIA C. (1979), *Histoire de la langue française aux 14^e et 15^e siècles*, Paris, Bordas.
- NYROP K. (1936), *Grammaire historique de la langue française*, t. 3 *Formation des mots*, Copenhague, Gyldendalske Boghandel Nordisk Verlag.
- QUEMADA B. (dir.) (1990), *Trésor de la langue française*, Paris, Gallimard.
- SVOROU S. (1994), *The grammar of space*, Amsterdam, Benjamins.
- TOBLER A., LOMMATZSCH E. & CHRISTMANN H. (1969), *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung puis Wiesbaden, F. Steiner.
- TRAUGOTT E. & DASHER R. (2002), *Regularity in Semantic Change*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VANDELOISE C. (1986), *L’espace en français : sémantique des prépositions spatiales*, Paris, Editions du Seuil.
- VON WARTBURG W. (1958-1968), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bâle, Zbinden Druck und Verlag.